



Avis public de radiodiffusion CRTC 2008-110-1

Ottawa, le 1^{er} décembre 2008

Avis de consultation

Demande reçue

Oromocto (Nouveau-Brunswick)

Correction au nom de rue à l'article 1 – (le changement est en caractère gras)

À la suite de l'avis public de radiodiffusion CRTC 2008-110 en date du 27 novembre 2008, le Conseil annonce ce qui suit :

Article 1

Oromocto (Nouveau-Brunswick)

N^o de demande 2008-1434-4

Demande présentée par Astral Media Radio Atlantique inc. relativement à la licence de l'entreprise AM de radio commerciale de langue anglaise CKHJ Fredericton (Nouveau-Brunswick).

CKHJ

206, avenue Rookwood

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Secrétaire général

*Le présent document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant :
<http://www.crtc.gc.ca>.*